

Arrêté du 7 février 2012 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1203600A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Caen ;

Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, en date du 12 décembre 2011 ;

ARRÊTE

Article 1

Est nommé membre de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Caen :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Bruno BAUMANN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, titulaire, en remplacement de M. Georges ROOZ.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait le 7 février 2012.

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés, et par délégation,
La sous-directrice du droit économique,

Aude AB-DER-HALDEN